

## Narration autour de Lévitique 25

En ce temps-là, les Hébreux étaient au désert, loin de l'esclavage en Egypte, loin aussi de la terre que Dieu avait promis de leur donner. Loin, et pourtant Dieu déjà voulait les préparer à entrer en possession de cette terre : être un peuple libre, mais être son peuple avec des droits, des devoirs, du respect pour lui, leur Dieu, pour les humains leurs frères, pour la terre, cadeau merveilleux fait par Dieu à l'humanité.

Alors, sur le mont Sinäï, le Seigneur dit à Moïse de donner aux Israélites les enseignements suivants :

«Quand vous serez entrés dans le pays que je vais vous donner, vous laisserez régulièrement la terre se reposer en mon honneur. Pendant six ans, vous sèmerez vos champs, vous taillerez vos vignes et vous ferez les récoltes. La septième année me sera consacrée. Ce sera une année de repos complet pour le sol. Vous ne devrez pas semer dans vos champs ni tailler vos vignes. Vous ne ramasserez pas ce qui a poussé tout seul depuis la dernière récolte. Vous ne cueillerez pas les grappes des vignes non taillées. Ce sera une année de repos complet pour la terre. Mais vous pourrez consommer ce qui aura poussé naturellement, vous, vos serviteurs et vos servantes, de même que les ouvriers salariés et les hôtes résidant chez vous. Tout cela servira aussi à nourrir les animaux domestiques et les animaux sauvages.

Vous allez peut-être vous demander: “Qu'est-ce que nous allons manger la septième année? En effet, nous ne devons pas semer, nous ne devons pas faire de récolte”

Eh bien, je vous bénirai la sixième année. Je commanderai à la terre de produire des récoltes pour trois ans. La huitième année, vous sèmerez dans vos champs. Mais cette année-là, vous mangerez encore de l'ancienne récolte. En effet, vous aurez assez de nourriture pour attendre la récolte de la neuvième année.

La terre donnera des récoltes, vous aurez toujours assez à manger et vous habiterez en sécurité.

Et puis, vous compterez sept fois sept ans, c'est-à-dire quarante-neuf ans. Ensuite, le dixième jour du septième mois, le grand jour du Pardon, vous ferez entendre la corne de bélier dans tout le pays et vous pousserez de grands cris. De cette manière, vous ferez de cette cinquantième année, une année consacrée au Seigneur. Vous annoncerez la libération pour tous les habitants du pays. Cette année portera le nom de “Jubilé”. Ceux qui auront vendu leurs terres pourront en être de nouveau propriétaire, ceux qui auront été vendus comme esclaves seront libérés et chacun pourra revenir dans sa famille.

Donc, si vous vendez une part de terre à un Israélite, ou si vous lui achetez une part de terre, vous ne devez pas profiter de lui. Achetez ou vendez en tenant compte des années passées depuis le dernier “Jubilé”. Et donc tenez compte aussi des années de récolte qui restent jusqu'au prochain Jubilé. Plus il restera d'années, plus le prix d'achat sera élevé. Moins il restera d'années, plus le prix sera bas. En effet, ce n'est pas la terre que vous vendez, mais c'est un certain nombre de récoltes. C'est ainsi que vous me respecterez. Le Seigneur votre Dieu, c'est moi. Respectez mes lois, gardez mes règles et obéissez-leur. Alors vous habiterez en sécurité dans ce pays.

Vous ne vendrez jamais une terre de manière définitive. En effet, la terre est à moi, le Seigneur. Vous serez comme des étrangers et des gens de passage dans mon pays. »

Moïse écouta le Seigneur et rapporta ces lois au peuple.